# PARC D'ACTIVITES DE KERGUINIOU

La RD 787 représente l'axe routier principal du canton, reliant Guingamp à Carhaix-Plouguer et traversant la commune de Callac à l'est.

La RD 787 est un enjeu majeur de cette étude. Cet axe constitue une zone attractive en tant que desserte et vitrine pour les entreprises.

La localisation du projet de zone d'activités en fait une porte d'entrée de la communauté de communes. Elle doit donc être une vitrine valorisante et un symbol du dynamisme local tout en préservant un paysage rural et sensible.

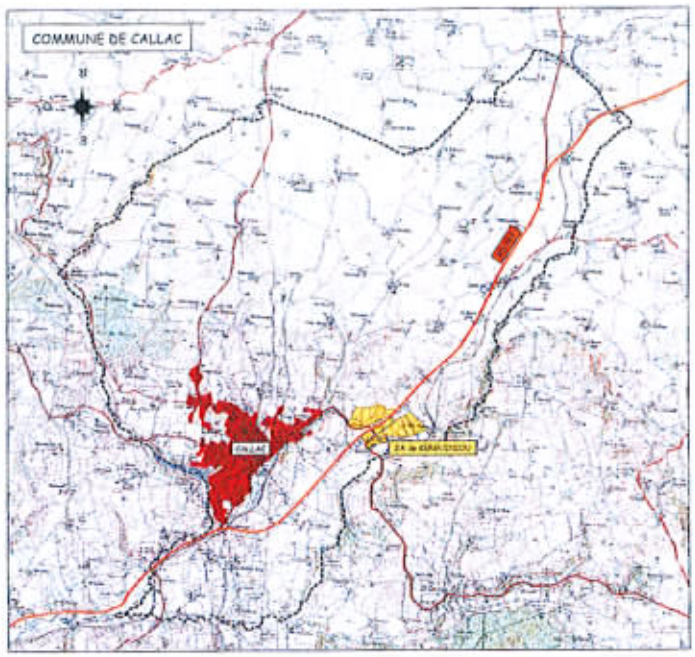


Étude préalable à la requalification de la zone d'activités de Kerguiniou
Commune de Callac

Ouest-Aisha - Avril 2004
Page1

Parc d'Activités de Kerguiniou :

- Partie verte: zone existante avec 16 entreprises présentes (2 coopératives, champignonnière, divers artisans et commerçants)
- Accueil tous types d'entreprises (industrielles, agro-alimentaires, agricoles, services, artisanales et commerciales)
- Partie bleue : extension de 8,8 hectares viabilisés (EP, EU, EDF & France Télécom) Bretagne Qualiparc de 4 à 7 € le m$^2$ / 5,2 ha commercialisables en lots (superficie selon les besoins des porteurs de projets)
- Partie rose : projet extension tranche n°2 de 7,3 ha
- Partie mauve : projet extension tranche n°3 de 3,8 ha
- TP : 11,85% / abattement de 100% de la TP sur 2 ans (1464B du CGI) / Exonérations ZRR
- Services à la population : Callac, chef-lieu du canton offre des services complets à la population (écoles, supermarchés, commerces, garages, bricolage, banques, médecins, poste, perception, notaire, bibliothèque, équipements sportifs, gendarmerie & caserne de pompiers, etc…)
- Contact : M. LE CREFF Jacques Président de Callac Argoat, Communauté de Communes
  Directeur : M. CLEC'H Vincent / 02.96.45.90.29 / fax 02.96.45.90.00 / cdc-callac@wanadoo.fr
  Rue Louis Morel 22160 CALLAC